



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Contrôle du respect du gel des tarifs des mutuelles pour 2026

Question écrite n° 13858

### Texte de la question

M. Philippe Naillet attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur le contrôle du respect du gel des tarifs des complémentaires santé pour l'année 2026. L'article 13 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 a acté un gel des tarifs des complémentaires santé afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages, en particulier celui des retraités, des travailleurs indépendants et des personnes sans emploi, qui subissent souvent de plein fouet les hausses de cotisations. Pourtant, il ressort que certaines mutuelles ont envoyé à leurs adhérents des appels de cotisation majorés, parfois préparés avant même l'adoption définitive de la loi. Ces pratiques, contraires à la loi en vigueur, interrogent sur l'efficacité des contrôles exercés par l'administration et plus spécifiquement par la sous-direction des retraites et des institutions de la protection sociale complémentaire de la direction de la sécurité sociale. Aussi, M. le député demande à Mme la ministre de la santé quelles mesures concrètes elle entend mettre en place pour garantir que les organismes complémentaires se conforment strictement au gel des tarifs pour 2026, conformément aux dispositions légales. Il semble également essentiel de prévoir des sanctions adaptées en cas de manquements avérés, ainsi que des mécanismes permettant aux assurés de récupérer les éventuels trop-perçus. Par ailleurs, il est important que les citoyens soient clairement informés de leurs droits et des recours dont ils disposent en cas d'augmentation abusive de leurs cotisations. Ces actions sont indispensables pour assurer l'effectivité d'une mesure destinée avant tout à protéger les ménages les plus vulnérables. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les initiatives déjà engagées ou envisagées par son ministère pour répondre à ces enjeux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Naillet](#)

**Circonscription :** Réunion (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13858

**Rubrique :** Assurance complémentaire

**Ministère interrogé :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [31 mars 2026](#), page 2637